

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2025

PJL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 772)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE260

présenté par
Mme Youssouffa, rapporteure

ARTICLE 7

À la seconde phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« acceptation » ;

le mot :

« accord ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel